

Ambassade
de la République du Bénin
Près la Confédération Helvétique



Mission Permanente du Bénin
Auprès de l'Office des Nations Unies
et des Autres Organisations
Internationales à Genève

Déclaration de la délégation du Bénin présentée par **Monsieur Bienvenu AGBIDINOUKOUN**, Représentant du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Président du Comité National de la Protection Civile,

Genève, 16-19 Juin 2009

Monsieur le Président,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs

Je voudrais, au nom de la délégation du Bénin féliciter les organisateurs de la Deuxième session de la Plate-forme Mondiale pour la Réduction des Catastrophes et présenter, par la même occasion mes remerciements à Monsieur John Holmes pour toutes ses actions en faveur de la cause humanitaire.

Monsieur le Président,

Mon pays, le Bénin est confronté à **deux sortes de risques** : celles émanant de la nature comme par exemple les inondations, les incendies de forêt et d'habitations, l'érosion côtière et l'invasion cyclique des criquets pèlerins auxquels s'ajoutent les risques industriels et technologiques.

Pour faire face à ces **mesures**, mon pays a mis en place depuis les années 80 un cadre institutionnel légal de prévention et de gestion des crises dont la dénomination est le Comité National pour la Protection Civile.

Dans le même ordre d'idée, un Plan national d'organisation des secours (Plan ORSEC) a été adopté.

Avec la problématique du réchauffement climatique qui se matérialise sur le terrain par le redoublement et l'exacerbation des maux auxquels mon pays était

confronté, la prévention et la gestion des catastrophes a été inscrite dans le Document de Croissance et de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DCSRP) comme l'une des priorités majeures du Gouvernement béninois pour les dix prochaines années.

Ainsi donc, la prévention des risques est enseignée à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.

Chaque année, des campagnes nationales de sensibilisation à la prévention des risques sont organisées à l'intention des Autorités politiques et administratives ainsi que de la Société civile.

De nombreuses brochures sont élaborées à l'endroit des couches juvéniles, les scolaires notamment.

Notre objectif est de réduire considérablement les pertes en vies humaines, les biens matériels et culturels.

En ce qui concerne **les difficultés**, ma délégation voudrait souligner les aspects suivants :

Le manque de ressources financières suffisantes au plan national, la difficulté à faire changer les habitudes des populations vivant dans les zones à risque, le défaut d'encadrement technique et la méconnaissance de la procédure à suivre pour solliciter le soutien de la communauté internationale en cas de nécessité.

Quant **aux perspectives**, ma délégation pense qu'il s'agira de promouvoir à l'échelle nationale la culture et la prévention des risques, protéger, mieux que par le passé aussi bien les populations que les biens collectifs tels que les établissements scolaires, les centres de santé etc ..

Le souhait du Bénin est que cette Deuxième session de la Plate-forme Mondiale pour la Réduction des Catastrophes aboutisse à des recommandations permettant de renforcer l'assistance technique, matérielle et financière dont ont tant besoin les pays en voie de développement et particulièrement le Bénin.

Je vous remercie de votre attention.